

DECISION No.2/CVII/18
DE LA 107^E SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES ACP
TENUE A LOMÉ (TOGO) LES 29 ET 30 MAI 2018

**MANDAT DE NEGOTIATION ACP EN VUE D'UN ACCORD DE
PARTENARIAT POST-COTONOU AVEC L'UE *esq***

Le Conseil des ministres ACP,

- Réuni à Lomé (Togo), les 29 et 30 mai 2018,

RAPPELANT les objectifs de l'Accord de Georgetown, notamment la consolidation et le renforcement de la solidarité du Groupe ACP ;

VU l'Accord de Cotonou signé à Cotonou le 23 juin 2000, révisé à Luxembourg le 25 juin 2005, puis à Ouagadougou le 22 juin 2010, en particulier son article 95 (4) ;

CONSIDERANT les Déclarations de Sipopo et de Port Moresby et le Communiqué de Waigani réaffirmant que la force, l'unité et la solidarité entre les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique assureront l'avenir du Groupe dans un monde en mutation plein de défis et d'opportunités ;

VU la Décision No. 2/ CV/17 de la 105^e session du Conseil des ministres ACP tenue à Bruxelles (Belgique) les 3 et 4 mai 2017;

VU le document-cadre d'orientation ACP intitulé « Vers le Groupe ACP que nous voulons » contenu dans le document **ACP/1/1/11/ (Vol.1) /17 Rév. 3** ;

SE FÉLICITANT des travaux du Comité des ambassadeurs relatifs à l'élaboration du mandat de négociation ACP en vue d'un accord de partenariat post-Cotonou avec l'UE, qui figure dans le document **ACP/00/0011/18 FINAL** ;

PRENANT PLEINEMENT EN COMPTE les conclusions de la session extraordinaire du Conseil des ministres ACP tenue le 27 mai 2018 ; *esq*

DECIDE:

1. **d'adopter** le mandat de négociation ACP pour un accord de partenariat post-Cotonou;
2. **de donner mandat** au Comité des ambassadeurs pour effectuer les préparatifs nécessaires en vue du lancement officiel des négociations avec l'Union européenne, conformément à l'Article 95 (4) de l'Accord de partenariat ACP-UE ; et
3. **de faire une large** diffusion, dans toutes les langues officielles du Groupe ACP, du mandat de négociation ACP sur un Accord de partenariat post-Cotonou avec l'Union européenne. *209*

Fait à Lomé, le 30 mai 2018



**Honorable Sénatrice Kamina Johnson Smith
Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur
de la Jamaïque
Présidente en exercice du Conseil des ministres ACP**